

AHREK

APPEL A COTISATIONS !

Les cotisations pour l'année 2006 / 2007 ont été fixées lors de l'assemblée générale en date du 27 09 2006 , à la somme de 10 euros.

Tout masseur-kinésithérapeute désireux d'adhérer à l'AHREK est prié de faire parvenir - par le moyen de son choix- cette somme à un membre du CA qui la transmettra au trésorier.

Nous vous rappelons que l'adhésion à l'AHREK vous permet de participer aux journées à un tarif préférentiel.

Membres du Conseil d'Administration :Mr. BOUDRAHEM Samir : Président (MANGINI).

Mlle SARRAZIN Huguette secrétaire (MANGINI),Mme Christine DARMENCIER (trésorière)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

TEL ; PERSONNEL :

TEL . PROFESSIONNEL :